

Dossier

« D'une guerre à l'autre : les sociologues en politique »

coordination :
Jean-Christophe Marcel et Antoine Savoye

Argumentaire :

Une action insignifiante ?

Parmi les « incursions dans le domaine du normatif » (Mauss), l'action en politique des sociologues, concrétisée par un mandat d'élu ou des responsabilités notoires (leader au sein d'un parti, fonction gouvernementale) ou bien encore une position d'expertise, a été peu étudiée. Souvent présentée comme une parenthèse dans la carrière scientifique, voire une marotte sans lien avec les ambitions savantes, l'action en politique, pourtant catalyseur ou révélateur du savoir scientifique, est généralement négligée par les historiens de la sociologie. Soit, elle est passée sous silence ou minimisée comme un fait non significatif. C'est, par exemple, le cas de Célestin Bouglé dont la militance radicale et son obstination à se faire élire député ne sont guère prises en compte¹. Soit, au contraire, elle est surlignée, mais au point d'oblitérer l'œuvre sociologique. C'est le cas de Marcel Déat, de Max Bonnafous ou de Lucien Romier dont la contribution à la sociologie est masquée par leur engagement dans le néo-socialisme (pour les deux premiers), puis le vichysme et le collaborationnisme. Il en va de même pour des sociologues non académiques, issus des rangs syndicaux comme Hyacinthe Dubreuil, ou bien autodidactes comme Pierre Hamp, considérés avant tout comme des militants.

« Politique et sociologie, même combat » ? Ou « la politique, une continuation de la sociologie par d'autres moyens » ?

Prenant au sérieux l'action en politique des sociologues, le dossier projeté se propose, à partir d'études de cas, d'en restituer les caractéristiques (circonstances, modalités, enjeux) et d'examiner la continuité qui peut exister entre, d'une part, l'œuvre et la carrière sociologiques et, d'autre part, cette action. En quoi l'action en politique et l'œuvre savante sont-elles articulées ? Parfois, elles se nourrissent mutuellement : par exemple, Mauss écrit des articles politiques qui s'appuient sur ses recherches et, inversement, prend pour objets de recherche des sujets qui recoupent ses intérêts politiques (la nation). Parfois, elles sont pensées comme exclusives l'une de l'autre : Déat parle d'un dilemme entre s'engager politiquement ou faire œuvre de science. Chez certains encore, cela provoque une sorte de schizophrénie comme chez Simiand qui bâtit une sociologie économique incompatible avec certaines convictions socialistes, mais, cependant, s'investit dans *Notes Critiques-Sciences sociales*.

¹ A la décharge des historiens de la sociologie, il est vrai que certains auteurs poussent eux-mêmes à faire cette césure : par exemple, Durkheim et Simiand qui, à l'instar du Max Weber dans *Le savant et le politique* (1919), entendaient bien séparer scrupuleusement les deux domaines.

La relation complexe entre action politique et œuvre scientifique invite aussi à repenser la question des retombées pratiques de cette dernière et la frontière existant entre ces deux sphères, le cognitif et le politique. Mauss et Simiand ont une position claire à ce sujet, Bouglé beaucoup moins.

Pour des études de cas

Les contributions attendues porteront sur des **figures de sociologues** engagés en politique, spécialement ceux ayant exercé une fonction ou un mandat politiques ou bien des responsabilités au sein d'un parti, voire dans un groupement para ou péri-politique (par exemple, le Redressement français, X-Crise, les cercles planistes telle que « Révolution constructive » au sein de la SFIO ou la Ligue d'action universitaire républicaine et socialiste). Des **revues à orientation sociologique**, ayant pour but d'intervenir sur la vie publique, pourront aussi être étudiées (par exemple, *L'Homme nouveau*, *L'Homme réel* 1934-38).

Les contributions pourront aussi concerner des **institutions**, ayant compté des sociologues dans leurs rangs, où la recherche sociologique est mise au service du politique. Ce fut le cas du sous-secrétariat à l'Armement d'Albert Thomas, durant la Première Guerre Mondiale, puis du BIT ensuite (qui bénéficient de la participation de durkheimiens) ou des rencontres de Davos instituées sous l'égide de la SDN. Citons également des institutions à vocation savante qui ont des liens explicites avec le champ politique : le Centre de documentation sociale lié à la SDN, l'Institut d'ethnologie fondé par le ministère des Colonies du Cartel des gauches, etc. Des **associations à vocation politique** pilotées par des intellectuels parmi lesquels des sociologues pourraient être aussi prises en compte (Ligue des droits de l'Homme).

Pour la cohérence historique du dossier, les sociologues, les revues, les institutions ou les associations étudiés devront relever en priorité (mais non exclusivement) de la **période allant de la 1^{ère} guerre mondiale à la seconde**, incluant celles-ci. Bien que centré sur la sociologie française, le dossier reste ouvert à des contributions sur des **domaines étrangers**.

MODALITÉS DE SOUMISSION

Les propositions sont à adresser, sous forme d'un bref argumentaire (1 500 s max), accompagné de quelques éléments de présentation de l'auteur, à Jean-Christophe Marcel et Antoine Savoye avant le **1^{er} mars 2016**.

Après acceptation de la proposition par le comité de rédaction des *Études sociales*, le texte à soumettre, d'un volume de 50 000 signes max. sera remis au plus tard le **1^{er} octobre 2016**.

Publication : **1^{er} semestre 2017**.

jean-christophe.marcel@u-bourgogne.fr

antoine.savoye@free.fr